



## Contactez-nous

**N'hésitez pas à contacter notre cellule « Gestion Technique des Réseaux ». Nous écouterons vos problématiques et tâcherons d'y répondre.**

**Ce premier contact n'engage à rien.**

### **IDELUX Eau**

Gestion Technique des Réseaux  
Drève de l'Arc-en-Ciel, 98  
B-6700 ARLON

### **Olivier MAJERUS**

Coordinateur cellule GTR  
Tél. : +32 63 67 02 67  
GSM : +32 496 56 36 86  
olivier.majerus@idelux.be

### **Éditeur responsable**

Fabian COLLARD,  
IDELUX Eau

Drève de l'Arc-en-Ciel, 98  
B-6700 Arlon  
Tél. +32 63 23 18 11  
www.idelux.be  
info@idelux.be



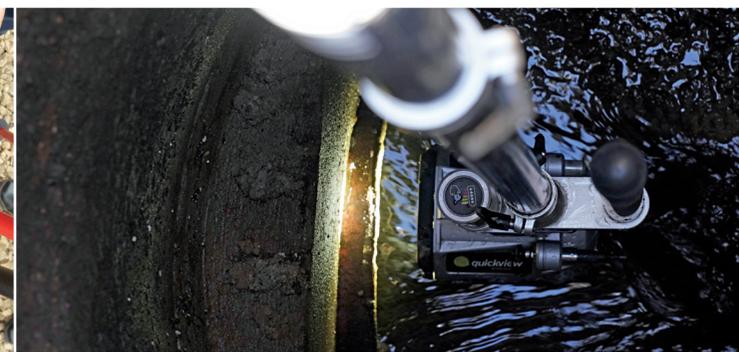
Novembre 2021



# DES INCONNUES SUR VOTRE RÉSEAU D'ÉGOUTTAGE ?

Nous avons les outils pour inspecter vos canalisations et vous donner des résultats rapidement.





## Nos outils et nos compétences

IDELUX Eau est équipée de deux outils qui permettent de vérifier l'état des égouts de manière rapide et efficace. En fonction de la situation, nous venons sur le terrain avec l'outil le plus adéquat.

### Une caméra à pousser

- compatible pour les conduites d'un diamètre de 160 à 400 mm ;
- inspection jusqu'à 60 mètres de canalisations à partir d'un seul point ;
- connaissance du tracé par détection de l'émetteur sur la caméra ;
- aperçu global et détaillé de la conduite ;
- photos et vidéos en haute définition.

### Une caméra de zoomage

- compatible pour les conduites d'un diamètre de 250 à 800 mm ;
- inspection jusqu'à 25 mètres de canalisations à partir d'un seul point ;
- aperçu global de l'état de la conduite ;
- photos et vidéos en haute définition.



## Notre diagnostic

Sur base des résultats obtenus lors de l'inspection, nos équipes mettent leur expertise à votre disposition pour vous fournir :

- un diagnostic complet de l'état de la canalisation inspectée ;
- des propositions de solutions immédiates ou d'améliorations futures ;
- un rapport de visite simple et explicite.



## Nos tarifs

Le coût horaire de ces prestations de terrain et d'analyse s'élève à 80 € HTVA (tarif 2021).

Cette tarification est indexée chaque année, conformément à la convention *In House* approuvée par l'Assemblée générale d'IDELUX Eau.